



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 31 janvier 2025 DELIBERATION

Rapporteure: Mme Anne SAOUTER

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric LOUSTAU

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33 Nombre de présent-e-s : 25 Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Adjoints,

M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Pierre BAHOUM, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir M. Raymond VILLALBA
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Yona TORCAL
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent non représenté :

- M. Patrick MAILLET

12 - DON DE NUMÉRAIRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conformément à l'arrêté municipal du 20 juin 2016 relatif à la gestion des objets trouvés, il est proposé de verser à la Régie de dons du Centre Communal d'Action Sociale la somme de 21.11 € (année 2023).

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 31 janvier 2025. Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE: OS OU 2015 JORON SAM

Bernard UTHURRY

Le Maire, r